

La France devient un pays d'entrepreneurs

Le nombre de créations d'entreprises a bondi de 17,9 % en 2019, dopé par les microstructures

La France est-elle devenue une nation d'entrepreneurs ? Bon an mal an, les créations d'entreprises continuent d'augmenter dans l'Hexagone. En 2019, 815 257 sociétés ont vu le jour, une augmentation de 17,9 % par rapport à 2018 qui était déjà une excellente année. Parmi ces affaires nouvelles, un peu moins de la moitié ont le statut de microentreprises (47,4 %) – mais on compte aussi 201 287 sociétés et 181 885 entreprises individuelles classiques. « Si la hausse du nombre de microentreprises est plus forte, les créations d'entreprises classiques sont soutenues malgré tout », souligne Pierrette Schuhl, chef du département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles à l'Insee.

Ce dynamisme entrepreneurial doit beaucoup, selon Mathieu Plane, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), à trois éléments : la réforme de l'assurance-chômage de 2014 qui permet aux

demandeurs d'emploi de créer leur entreprise tout en percevant leurs allocations, la conjoncture économique plutôt positive qui incite les porteurs de projet à se lancer et les mesures fiscales et sociales prises par le gouvernement d'Emmanuel Macron en faveur de l'entrepreneuriat.

Selon Adeline Faure-Quentin, directrice chez Oasys, un cabinet spécialisé dans l'aide à la reprise d'emploi, il faut ajouter les primes accordées dans les plans de sauvegarde de l'emploi aux collaborateurs qui voudraient monter leur propre affaire. Celles-ci s'avèrent très incitatives.

Du côté des demandeurs d'emploi aussi, lancer son entreprise rencontre un réel écho. « Nous constatons un véritable engouement comme alternative au salariat », souligne Karine Meininger, directrice des services aux demandeurs d'emploi chez Pôle emploi. Et nous mettons en place des dispositifs d'accompagnement pour les aider à passer à l'action. » Ateliers, services d'aide aux créa-

Ce dynamisme, pour autant, peut s'interpréter comme le symptôme d'une précarisation du marché du travail

teurs, formations atteignent leur cible puisque le nombre de sans-emploi qui créent leur société a augmenté de manière continue depuis 2015 : pas moins de 194 000 d'entre eux ont créé leur structure au cours des onze premiers mois de 2019, contre 187 000 pour l'ensemble de 2018.

Les nouvelles règles de l'assurance-chômage intervenues cette année pourraient toutefois mettre un frein à cette tendance, notamment chez les cadres, relève M^{me} Faure-Quentin.

En effet, la dégressivité des allocations peut inciter à vouloir retrouver plus rapidement un poste salarié plutôt que de tenter sa chance en montant sa propre structure, quitte à retourner en entreprise en cas d'échec – alors que le système actuel a clairement un effet protecteur pour ceux qui se lancent.

Ce dynamisme, pour autant, peut s'interpréter comme le symptôme d'une précarisation du marché du travail. Qu'il s'agisse de cadres en milieu de

carrière qui choisissent de se mettre à leur compte avant de retrouver un poste salarié ou de personnes qui se tournent vers des métiers de service (livraisons, services à la personne...) peu qualifiés, beaucoup de créateurs le deviennent par défaut.

Ainsi, sur l'année 2019, les secteurs les plus dynamiques ont été ceux des services aux ménages (+28,4 %) et du « soutien aux entreprises » (activités de consulting, structures spécialisées dans le coaching personnel...). L'activité « transport et entreposage », qui regroupe les entreprises de livraison – en lien notamment avec l'essor des plates-formes type Uber et Deliveroo – et qui était la plus contributive en 2018, a ralenti en 2019 et évolue exactement de la même manière que l'ensemble.

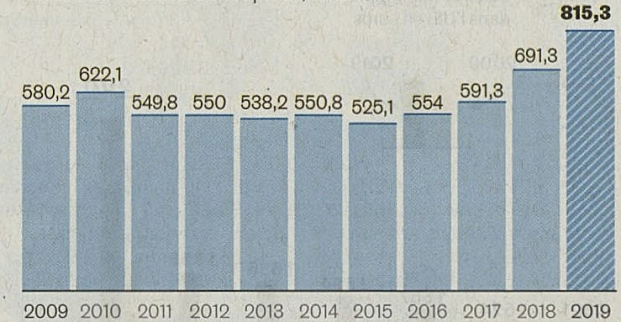
« Pas une fin en soi »

Reste le cas particulier de l'industrie, où les créations connaissent un bond inédit (+ 33,5 %). Si ce chiffre peut illustrer la reprise de certaines activités de production, il indique aussi, selon M. Plane, « une tendance à l'externalisation et au développement de la sous-traitance » avec la volonté de transférer le risque et les charges sociales.

Enfin, comme le remarque Marie Adeline-Peix, directrice exécutive de Bpifrance chargée de l'action territoriale et de l'entrepreneuriat, créer une entreprise « n'est pas forcément une fin en soi ». La question est bien de sa-

Un nouveau record

Nombre de créations d'entreprises, en milliers



Infographie : Le Monde • Source : INSEE

voir quels sont les revenus moyens dégagés par ces nouvelles structures, leur durabilité et si elles se mettent à embaucher. « C'est cette trajectoire qui est importante », relève M. Plane.

De ce point de vue, les données sont plutôt rassurantes : trois ans après leur création, selon l'Insee, 55 % des entreprises créées en 2014 ont vu leur chiffre d'affaires augmenter, 27 % ont observé une stagnation de leur activité et 29 % une chute. Les microentreprises, elles, voient leur chiffre d'affaires, assez faible, stagner sur le long terme. Environ un tiers des microentrepreneurs, d'ailleurs, ne crée pas d'activité réelle après leur immatriculation, et trois ans après, seules 36 % du total existent encore. Qui crée ces dizaines de milliers d'en-

treprises en France ? Bonne surprise : la répartition est relativement homogène sur tout le territoire, selon l'observatoire mis en place par Bpifrance. Et surtout, cela n'est pas réservé aux cadres en reconversion ou aux étudiants fraîchement émoulus des grandes écoles.

« Certes, on ne crée pas plus dans les quartiers, mais pas moins qu'ailleurs non plus, assure Marie Adeline-Peix. Mais surtout, ces entreprises sont plus pérennes trois ans après leur création que les autres. » Un constat qui « va à l'encontre de beaucoup d'idées reçues » et qui sera confirmé dans un rapport réalisé à partir de l'étude de plus de 2 000 entreprises des quartiers d'ici quelques semaines. ■

BÉATRICE MADELINE

Un nombre de défaillances en recul

Si le nombre de créations d'entreprises, en France, bat des records, celui des défaillances est pour sa part en phase de décélération, en 2019. Selon Euler Hermès, le numéro un de l'assurance-crédit, l'Hexagone a enregistré environ 52 000 faillites en 2019. Le cabinet Altares, qui doit publier ses données courant février, table, lui, sur environ 53 000 défaillances, soit près de 2 000 de moins qu'en 2018. Il s'agirait de son plus bas niveau depuis 2007. Selon Euler Hermès, le nombre de défaillances devrait se stabiliser sur l'année 2020, ce qui marquerait la fin de quatre années de recul d'affilée.